

N/Réf: JMF/BS-25/2016

**Madame Marisol TOURAINE**  
Ministre des Affaires Sociales  
et de la Santé  
14 avenue Duquesne  
75350 PARIS 07 SP

**Objet : Préavis de grève des**  
Infirmiers anesthésistes

Paris, le 15 Mars 2016

**Recommandé AR**  
**N° 1A 105 495 4785 0**

Madame la Ministre,

Nous avons l'honneur de vous informer que la Fédération CFTC Santé – Sociaux dépose un préavis de grève nationale :

**du lundi 21 mars 19 heures au mercredi 23 mars 2016, 8 heures,**

conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

Ce préavis concerne l'ensemble de la profession, et plus particulièrement tous les Infirmiers Anesthésistes diplômés et étudiants, les cadres et cadres supérieurs Infirmiers Anesthésistes relevant :

- des établissements visés par la Loi N°86-33 du 09 janvier 1986
- des établissements sanitaires et sociaux privés participant au service public hospitalier
- des établissements de santé privés.

Nos revendications portent sur :

- la récupération d'un corps spécifique pour tous dans la Fonction Publique Hospitalière associée à une grille indiciaire linéaire conforme à une profession bac+5 avec répercussion sur le secteur privé
- la prise en compte de la pénibilité de la profession d'Infirmier Anesthésiste.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

Le Président,  
Jean-Marie FAURE

**WWW.CFTC-SANTESOCIAUX.FR**

Fédération CFTC Santé Sociaux – 34 quai de la Loire - 75019 Paris  
tel : 01 42 58 58 89 - fax : 01 42 58 58 96 - mail : fede@cftc-santesociaux.fr